

## **Règlementation VTT (Côte-à-côte)**

- La présence des véhicules utilitaires à quatre roues de type côte-à-côte sont maintenant permis lors des événements de rallye-cross avec un encadrement précis.
- Le pilote et le co-pilote doivent avoir déjà suivi une formation sanctionnée par RSQ ou avoir déjà été détenteurs d'une licence de course RSQ ou CARS.
- Quoique nous recommandons la présence d'un co-pilote, la course en côte-à-côte peut être faite sans co-pilote. Toutefois dans une telle situation, le pilote doit être en mesure de faire son propre calcul de temps.
- Le participant en côte-à-côte doit être en mesure de déplacer son véhicule au moyen d'une remorque ou en camionnette entre les différents parcours.
- La planification de la journée sera faite de façon à minimiser les déplacements entre les circuits.

**a)** Sont permis les VTT produits en série, c'est-à-dire les véhicules utilitaires à quatre roues, les côte-à-côte et les véhicules récréatifs hors-route.

### **b) Châssis:**

- Tous les véhicules doivent utiliser le châssis d'origine et conserver leur apparence d'origine.
- Le châssis d'origine se définit comme suit: les rails inférieurs principaux longeant les côtés intérieurs du véhicule et les tubes avant et arrière qui les relient.
- Le châssis peut être modifié pour en améliorer la durabilité et la force, mais doit conserver la longueur, la largeur et la configuration d'origine.

### **c) Armature de sécurité**

- La structure supérieure tubulaire de l'habitacle ou sa cage de protection doit être conservée.
- Quel que soit le cas, le haut de la cage de protection ne doit pas être plus bas que le haut du casque du pilote en position normale de conduite. 2022 Canadian Association of Rallysport Rallye Cross 184
- Aucun véhicule comportant des dommages à la cage de protection ou à ses composantes ne peut compétitionner.

### **d) Motorisation**

- La motorisation doit être d'origine.

### **e) Portières**

- Des portières fixes ou à charnières sont obligatoires.
- Les portières à charnières doivent se verrouiller positivement et ne pas s'ouvrir dans le cas d'un impact ou d'un capotage. On peut utiliser des sangles supplémentaires pour éviter qu'elles s'ouvrent accidentellement.
- Les portières doivent être faites d'un matériau rigide et être de demi grandeur, au moins.

### **f) Toit**

- Les panneaux de toit doivent être faits d'un matériau rigide.

### **g) Filets de fenêtres**

- Le véhicule doit être équipé de filets de fenêtres.
- Les filets de fenêtres doivent satisfaire aux normes de la FIA ou de la certification SFI.

### **h) Roues et pneus**

- Tout pneu produit en série pour les vtt ou le marché automobile est permis.
- Si l'organisateur décrète que les pneus d'un véhicule endommagent trop la route, ces pneus peuvent être interdits.
- Les entretoises de roues, les roues avec des déports mineurs et les kits de suspension à voie large disponibles dans le commerce sont permis.

### **i) Parebrise et fenêtres**

- Un parebrise ou un déflecteur d'air, des fenêtres latérales et arrière sont permis.
- Un parebrise ou un déflecteur d'air doit être fait de verre sécuritaire automobile, de Lexan/polycarbonate ou d'un grillage de métal assez fin pour retenir les cailloux, sécuritairement fixé.
- Les parebrise, déflecteurs d'air et fenêtres de polycarbonate doivent avoir une épaisseur d'au moins 6mm.
- Il est interdit de percer des trous dans la cage de protection pour y fixer le parebrise, les déflecteurs d'air et les fenêtres.

### **j) Divers**

- Les roues de secours et les objets transportés doivent être retirés. • Les sièges d'origine peuvent être remplacés par des sièges de course fixés sécuritairement au châssis.

**K)** Les occupants doivent porter un casque fermé avec une visière complète ou avec des lunettes conformes à l'article RNR 11.1.6 ou portant l'inscription Snell Memorial Foundation M2010 ou plus récente.

**L)** Les occupants doivent s'attacher avec des harnais de sécurité à quatre points. La date de péremption ne sera pas exigée, mais les harnais doivent être en bonne condition, sans défaut apparent